



Neé en france de parent etranger

Par **samir jabbari**, le **02/12/2013** à **16:17**

bonjour je vous écrit aujourd'hui car je pense que vous pouvez m'aidez j'ai une situation un peux délicate je suis née a paris le 3/1/1988 j'ai vécu plus de 7 ans en France dans le 17 eme mon père nous a ramener de force en Tunisie et a brûlé mes papiers j'ai écrit a l'ambassade je suis allez suit place toujours pas de réponse et aussi j'ai écrit des association je voudrais savoir que ce que je dois faire pour trouver une solution a mon prb svp merci

Par **aguesseau**, le **02/12/2013** à **18:12**

bjr,
que demandez-vous exactement ?
si c'est la nationalité française vous pourriez l'avoir si vous résidiez en france mais vous ne remplissez pas cette condition.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml>
cdt

Par **marjorie89**, le **03/12/2013** à **10:20**

Vous avez besoin d conseils à propos de droit de famille consulter le site
<http://www.xxxxxxxxxx/>